



Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 15 janvier 2018 à 9h00 (20^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : MFFP, 75, rue des Oblats Nord, Ville-Marie

Étaient présents :

Membres	Organismes
Ian Gravel	MFFP-régional
Julien Van Simaey	MRC de Témiscamingue
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Gérald Pétrin	Association des trappeurs du Témiscamingue
Loydy Brousseau	Rayonier
Philippe Pichette	MFFP-local
Pascal Pelchat	MFFP-local
Nicolas Baril-Gagnon	Association des gestionnaires de zec d'Abitibi-Témiscamingue
Clémentine Cornille	Conseil régional de l'environnement d'Abitibi-Témiscamingue
Tony Avramtchev	Association des pourvoyeurs d'Abitibi-Témiscamingue
Yan Gaudet	Fédération des producteurs acéricoles du Québec

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil et Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu du 11 décembre 2017
3. Organisation des prochaines rencontres et mise en place des prochains comités
4. Présentation des travaux prévisibles en 2018-2020
5. Présentation du PAFI-O
6. Massifs forestiers (dépôt)
7. Prochaine rencontre

Accueil et adoption de l'ordre du jour

Julien VS souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Compte rendu du 11 décembre 2017

Aucun commentaire. Approbation du CR pour version finale.

Organisation des prochaines rencontres et mise en place des prochains comités

Julien VS lance la discussion en se demandant s'il faut continuer avec les comités de l'an passé ou avec de nouveaux comités. Les membres de la Table GIRT sont partagés sur la stratégie à adopter. Certains membres trouvent qu'il paraît important de travailler sur des dossiers qui peuvent avoir un impact réel sur la planification (pour lesquels les VOIC peuvent être locaux, plutôt que régionaux) plutôt que de travailler sur des dossiers où les acteurs restent sur leurs positions. D'autres membres pensent au contraire qu'il est important que les membres avancent des opinions claires, même si ces opinions ne sont pas en accord avec les propositions du ministère ou les opinions d'autres membres.

Proposition pour cette année : former un seul comité, sur la thématique « paysages » (à la prochaine Table GIR) et refaire le point, plus tard, cet été. L'idée est d'avoir un seul comité avec un échéancier (objectifs à atteindre : VOIC ou entente d'harmonisation).

Avant de commencer un nouveau comité, il est important de se demander ce qu'on fait avec les travaux des anciens comités. Il y a des VO entérinés par la Table GIR et plusieurs non entérinés officiellement par la Table GIR. Que fait-on avec les VO non entérinés? Les entérine-t-on ou est-ce qu'on les travaille sous une autre forme que des VO? Il est proposé de convoquer une dernière fois les anciens comités pour faire un suivi sur ces VO non entérinés et suite à une réponse officielle du ministère sur ces VO non entérinés. Les membres de la Table GIR sont d'accord pour respecter le calendrier suivant :

- **Comité développement économique : 29 janvier 2018 (lieu à confirmer) ;**
- **comité faune : 5 février 2018 (lieu à confirmer);**
- **comité chemins multiusages : 12 février 2018 (lieu à confirmer).**

Pour information et à la demande des membres de la Table, il est rappelé ci-après la composition des comités.

Membres du comité développement économique (composition de novembre 2016)	Membres du comité faune (composition de novembre 2016)	Membres du comité chemins multiusages (composition de novembre 2016)
Nicolas Baril-Gagnon Yan Gaudet Carol Racine Loydy Brousseau Philippe Pichette	Nicolas Baril-Gagnon Ghislaine Dessureault Carol Racine Gérald Pétrin Pierre Bouffard Loydy Brousseau Philippe Pichette	Nicolas Baril-Gagnon Gérald Pétrin Pierre Bouffard Loydy Brousseau Philippe Pichette

La constitution du Comité Paysages sera à la prochaine rencontre de la Table GIRT.

Présentation des travaux prévisibles en 2018-2020

Les préoccupations par rapport à l'achalandage des chemins (sécurité), le développement des ressources autres que forestières et la multiplication des boucles et des accès sont des préoccupations non retenus dans le PAFI-T. Ces 3 préoccupations sont à traiter lors de la présentation de la PRAN (pourrait être inclus dans le document de fonctionnement de la Table GIR).

Amélioration des chemins forestiers (priorités): chemin de la Chute du Pin rouge, chemin du lac du Fils, chemin du lac à la Truite, entrée du chemin de la Cerise.

Des remarques sur la présentation des cartes sont faites par les membres :

Clémentine C. (Conseil régional de l'environnement d'Abitibi-Témiscamingue) propose de différencier sur la carte les refuges biologiques des aires protégées.

Nicolas B (Association des gestionnaires de zec d'Abitibi-Témiscamingue) demande comment savoir s'il s'agit de secteurs d'hiver ou d'été. Le MFFP propose de changer le code couleur de la légende pour faire la différence.

Le plan présenté montre les chantiers pouvant être récoltés entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2020 (secteurs déjà consultés lors du PAFI-O). Le but de la présentation vise à revalider l'impact des chantiers sur les opérations régulières des utilisateurs et non leurs préoccupations (qui ont été traitées au PAFI-O). Les cartes pourront être retournées aux membres avec les secteurs de coupe déjà vendus par le Bureau de mise en marché (BMMB), puis s'il y a lieu lors de la prochaine Table GIR. Le site Internet du BMMB (www.bmmb.gouv.qc.ca) est un bon endroit pour obtenir de l'information sur les chantiers en cours ou à venir.

Présentation du PAFI-O (en consultation du 12 février au 8 mars 2018)

La plupart des secteurs en consultation, l'ont déjà été, il y a plus de 5 ans. Un seul secteur de coupe totale (nord-est du lac des Cinq milles). Ajout d'un secteur de bois de chauffage au sud du Grand lac George. Coupes partielles : ouest du lac Bleu (principal secteur en consultation). Environ 50% des superficies apparaissant sur les plans sont effectivement coupés. Les nouveaux chemins prévus apparaîtront lors du lancement de la consultation le 12 février (sur le site Internet du ministère). Les membres de la Table GIR peuvent dès maintenant faire leurs commentaires sur cette proposition.

Est-il pertinent d'avoir une carte montrant les secteurs réellement coupés dans les 5 dernières années et les secteurs déjà consultés, mais jamais coupés?

Clémentine C. (Conseil régional de l'environnement d'Abitibi-Témiscamingue) demande si les AIPL peuvent être affichés sur la carte du PAFIO. Le MFFP répond que les AIPL sont déjà affichés dans le PAFIT.

Yan G. (Fédération des producteurs acéricoles du Québec) précise que la zone « bois de chauffage » est à côté d'un potentiel acéricole et que cette zone est à côté du petit lac George, lac SFI (= contraintes).

Nicolas B. (Association des gestionnaires de zec d'Abitibi-Témiscamingue) précise qu'aux abords du lac des cinq mille et du lac B.L, il s'agit d'un circuit de canot camping, et que des préoccupations liées aux paysages sont à prévoir.

Clémentine C. (Conseil régional de l'environnement d'Abitibi-Témiscamingue) demande si une carte présentant les 5 ans de PAFIO avec ce qui a été consulté, qui a été récolté, et ce qui a été non retenu au cours des 5 dernières années peut être fournie.

Clémentine C. (Conseil régional de l'environnement d'Abitibi-Témiscamingue) demande si d'autres ministères sont consultés, dont le ministère de l'environnement.

Massifs forestiers (dépôt)

Une douzaine de grands secteurs de forêt (aires protégées + grands secteurs de forêt où il n'y a pas de coupes prévues d'ici 5 ans) ont été identifiés dans l'unité de gestion. Chacun avec une aire d'influence (rayon) de 15 kilomètres (zone tampon). Les massifs et leurs zones tampons représentent 99% de la forêt publique. L'exercice a été fait pour voir si la forêt représente un bon ou mauvais type d'habitat pour la faune. Le modèle utilisé par Faune Québec n'est pas adapté à la forêt mixte/feuillue du Témiscamingue : les forêts avec un bon habitat ne ressortent pas. L'exercice pourrait être fait avec une zone tampon de 10 km de rayon (plus adapté à la faune). La carte des massifs pourra être retransmise aux membres.

Bilan partiel des VOIC 2013-2018

Avoir une forêt équilibrée en terme d'âge (au moins 80% du territoire) : atteint pour l'UG 81

Maintenir au moins 40% des niveaux historiques de vieilles forêts : atteint dans l'UAF du sud

Maintenir une forêt à structure complexe (diversifiée) : atteint pour l'UG 81

Maintenir un pourcentage suffisant de bois mort (laisser 3 à 5% d'îlots) : atteint pour l'UG 81

Prévenir l'envahissement des feuillus : atteint pour l'UG 81

Maintenir un pourcentage suffisant d'épinette blanche : atteint pour l'UG 81

Maintenir les pinèdes (pins blancs ou rouges) : atteint pour l'UG 81

Maintenir la présence des chênaies : non atteint, pas assez de reboisement (cible : 100 hectares/année)

Maintenir la représentativité des essences résineuses longévives : atteint pour l'UG 81

Conservation des milieux humides avec statut : non atteint

Conserver un milieu adéquat pour la faune : atteint pour l'UG 81

Réduire les pertes de superficies productives dues aux chemins (moins de 3%) : non atteint pour l'UG 81

Réduire l'orniérage : atteint pour la partie sud de l'UG 81

Pas d'érosion pour les ponts et les ponceaux : non atteints pour l'UG 81

Calendrier de la prochaine rencontre

Lundi 19 février 2018, de 9h00 à 12h00 (matinée seulement).

Fin de la réunion à 16h00.